

## COMMUNE DE CONCOULES

### Délibération du Conseil Municipal

#### Séance du 09 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf octobre à seize heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 03 octobre 2023, affichée le 03 octobre 2023.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Martine PAYAN, Valérie BRASSEUR, Céline JOUIN, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

10 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

08 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

**Objet : Délibération n° 20231009 06  
Piscine - Régie - Alimentation - Stock d'inventu fin de saison 2023 - Annulation**

Le maire rappelle au conseil municipal la fin de la saison 2023 d'ouverture au public de la piscine municipale.

Le maire informe le conseil municipal que la régie disposait à la fin de la saison d'un stock d'inventu de produits alimentaires (boissons, glaces et confiseries).

Valeur du stock d'inventu : 329,37 €

Le maire propose au conseil municipal l'annulation de ce stock d'inventu.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré et procédé au vote, approuve la proposition du maire et décide l'annulation du stock d'inventu de produits alimentaires ci-avant exposé.

Résultat du vote :    Voix contre : 0            Abstention : 0            Voix pour : 8

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

